

# PROCES-VERBAL DE LA SEANCE D'INSTALLATION DES AUTORITÉS COMMUNALES

COMMUNE À CONSEIL GÉNÉRAL

LÉGISLATURE 2026 - 2031

COMMUNE DE CHEVILLY

SÉANCE DU 19 MAI 2026.A 21H

A LA SALLE COMMUNALE

## PREMIERE PARTIE SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR LE PREFET

### 1. Accueil

Les citoyennes et les citoyens remplissant les conditions légales et les conseillers municipaux élus ont été convoqués, par ordre de la préfecture, pour se réunir ce jour afin de procéder :

- à l'assermentation des membres du Conseil général
- à l'assermentation des membres de la Municipalité
- aux nominations légales

La liste des citoyennes et citoyens remplissant les conditions légales pour faire partie du Conseil ainsi que la liste des conseillères et conseillers municipaux élus sont mises à la disposition de Monsieur le Préfet.

Il est constaté que les élections n'ont donné lieu à aucun recours.

Monsieur le Préfet, Boris Cuanoud, préside les opérations, il souhaite la bienvenue aux personnes présentes et les félicite pour leur élection. Il déclare la séance ouverte.

### 2. Désignation d'un secrétaire de séance

Il désigne comme secrétaire provisoire : M. Jean Zbinden

### 3. Désignation de deux scrutatrices de séance

Il fait appel aux scrutatrices provisoires : Mme Anouck Michel

Mme Anne Oulevay

### 4. Appel

Il est procédé à l'appel.

### 5. Assermentation des membres du Conseil

L'assemblée se lève pour l'assermentation des membres du Conseil général.

Monsieur le Préfet donne lecture de la formule de serment prescrit à l'article 9 de la loi sur les communes. Il est procédé à l'appel selon la liste des citoyennes et citoyens remplissant les conditions légales.

A l'appel de son nom, la personne solennise la promesse. Elle est de ce fait installée membre du Conseil général pour entrer en fonction le 1<sup>er</sup> juillet 2026, ceci pour la durée de la législature.

Les membres excusés et absents seront assermentés lors de la première assemblée où ils se présenteront.

Nombre de membres assermentés : 48 membres dont la liste est jointe au PV.

## 6. Assermentation des membres de la Municipalité

Monsieur le Préfet félicite les conseillères et conseillers municipaux pour leur élection, puis après s'être assuré qu'il n'y a entre les élu-e-s aucun degré de parenté prohibé selon l'article 48 de la loi sur les communes, Monsieur le Préfet donne lecture du serment prescrit aux articles 9 et 62 de dite loi.

Municipales / municipaux : Mme Chantal Bielser  
M. Jean-François Braissant  
M. Stéphane Ecuyer  
M. Laurent Michel  
Mme Jocelyne Zbinden

A l'appel de son nom, la conseillère municipale ou le conseiller municipal solennise la promesse. Elle / Il est de ce fait installée/installé pour entrer en fonction le 1<sup>er</sup> juillet 2026 et ceci pour la durée de la législature.

## 7. Assermentation du-Syndic

A l'appel de son nom, le Syndic solennise la promesse. Il est de ce fait installé pour entrer en fonction le 1<sup>er</sup> juillet 2026 et ceci pour la durée de la législature.

Syndic : M. Jean-François Braissant

## 8. Election du-de la Président.e du Conseil

En préambule, Monsieur le Préfet donne quelques renseignements sur les dispositions des articles 11 et 12 de la loi sur les communes concernant le mode de scrutin. Il rappelle que le/la président.e est élu.e pour un an

Il y a un seul candidat en la personne de M. Olivier Ray

Le nombre de candidat est égal au siège à repourvoir : le Conseil accepte l'élection tacite

Est élu : M. Oliver Ray par 48 voix / tacitement

## 9. Election du/de la secrétaire du Conseil

Monsieur le Préfet rappelle que le-la secrétaire du Conseil est élu.e pour la durée de la législature. Il/elle peut être choisi.e en dehors du Conseil.

Il y a un seul candidat en la personne de M. Jean Zbinden

Le nombre de candidat est égal au siège à repourvoir : le Conseil accepte l'élection tacite

Est élu : M. Jean Zbinden par 48 voix / tacitement

Il est constaté qu'il n'existe aucun degré de parenté prohibé selon l'article 12 de la loi sur les communes entre le président et le secrétaire.

Le procès-verbal est lu et approuvé séance tenante.

Monsieur le Préfet remercie l'assemblée et se retire après avoir remis la présidence au nouveau président du Conseil pour les points suivants de l'ordre du jour.

Le Préfet :   Le secrétaire provisoire : 

Boris Cuanoud Jean Zbinden

Annexe : liste des membres

# PROCES-VERBAL DE LA SEANCE D'INSTALLATION DES AUTORITÉS COMMUNALES

## COMMUNE À CONSEIL GÉNÉRAL

LÉGISLATURE 2026 - 2031

## COMMUNE DE CHEVILLY

SÉANCE DU 19 MAI 2026.A 21H30

A LA SALLE COMMUNALE

### DEUXIEME PARTIE MENEES PAR LE PRESIDENT DU CONSEIL

#### 11. Election du Vice-Président

Le Président rappelle que, conformément aux articles 11 et 12 de la Loi sur les communes, relatifs au mode de scrutin, le Vice-Président est élu pour une année.

Un seul candidat est présenté en la personne de M. Pascal Jaggi.

Le nombre de candidat étant égal au siège à pourvoir, le Conseil accepte l'élection tacitement.

Est élu :

- M. Pascal Jaggi.

#### 12. Election du Bureau Electoral

Sont élus :

- Scrutatrices : Mme Anne Oulevay & Mme Anouck Michel
- Suppléantes : Mme Céline Liniger et Mme Joana Albuquerque

#### 13. Election de la Commission de gestion & finances

Sont élus :

- Membres : M. Stéphane Oulevay, M. Maxime Raemy et M. Pierre-Yves Roberti
- Suppléant : M. Julien Wegmüller

#### 14. Election de la Commission permanente

Six personnes se sont présentées. Il y a donc élection au scrutin.

**1<sup>er</sup> Tour (majorité absolue)** Bulletins délivrés : 47 - Rentrés : 47 - Blancs : 0 - Nuls : 0 - Valables : 47

Sont élus :

- Membre : Mme Isabelle Jendly obtient 36 voix.
- Membre : M. David Alvarez obtient 35 voix.
- Membre : Mme Sandrine Jara obtient 34 voix.
- Suppléant : Mme Catherine Aeschbacher obtient 31 voix.

Les autres candidats, Mme Joana Albuquerque et M. Jean-Luc Simond, obtiennent respectivement 27 et 26 voix.

## 15. Election de la Commission communale de recours

Sont élus :

- Membres : M. Nicolas Guerry, M. Stéphane Oulevay et M. Kilian Thonney
- Suppléant : M. Yves Kubler

## 16. Election des Délégués AIPCV

Sont élus :

- Membre : M. Daniel Porchet
- Suppléant : M. Stéphane Schwab

## 17. Election des Délégués AJERCO

Sont élus :

- Membre : Mme Joana Albuquerque
- Suppléant : M. Antoine Luongo

## 18. Election des Délégués ASI7

Sont élus :

- Membre : Mme Anouck Michel
- Suppléant : Mme Sandrine Jara

## 19. Election des Délégués EHVV

Sont élus :

- Membre : M. Bertrand Raemy
- Suppléant : M. David Alvarez

Le Président remercie les membres présents pour le bon déroulement de cette séance d'installation.

Le Président  Le secrétaire de séance   
Olivier Ray  Jean Zbinden

The seal of the General Council of Chevilly is circular with the text "CONSEIL GÉNÉRAL" at the top and "CHEVILLY" at the bottom. In the center is a coat of arms featuring a shield with a crown on top, flanked by two figures. Below the shield is a banner with the words "LIBERTÉ ET PATRIE".